



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

Le Snefcca agit face au risque de pénurie de carburant

Générale n°2022/26 - Octobre 2022

La situation sur le front de l'approvisionnement en carburant peut s'avérer tendue dans certaines régions françaises. Pour l'heure, nous n'observons pas de pénurie mais des difficultés d'approvisionnement (immobilisation prolongée des salariés dans les stations-services) qui peuvent impacter votre activité et la disponibilité des personnels.

Compte tenu des risques de difficultés d'approvisionnement en carburant, le SNEFCCA a saisi le Ministère de l'Intérieur pour que notre profession soit reconnue par les préfets comme prioritaire, en leur accordant un droit de priorité pour l'approvisionnement du carburant durant cette période de crise.

Vos entreprises peuvent également agir chacune de leur côté en envoyant le courrier type joint à la Préfecture de votre Département et/ou de votre Région pour que nos entreprises puissent continuer à assurer leurs missions.

Si la situation devient critique pour l'approvisionnement de carburant dans votre région, nous mettons à votre

disposition un courrier type à transmettre à vos clients pour les avertir des éventuelles conséquences.

Fichiers en téléchargement :

Courrier à envoyer au Préfet : (https://www.snefcca.com/Data/downloads/Article/7506503641_639_courrier-pour-le-prefet.pdf)

Courrier destiné au client en cas de pénurie : (https://www.snefcca.com/Data/downloads/Article/0771651636_639_modele-de-lettre-pour-le-client-en-cas-de-penurie.pdf)